

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Perpignan, le 13 AVR 2005

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

☎ : 04.68.51.67 75

☎ : 04.68.51 67 53

**AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET  
DE CREATION D'UN SALON DE COIFFURE MIXTE  
A L'ENSEIGNE "LADY-BOY" A POLLESTRES**

Réunie le 5 avril 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à M. Emmanuel SALGUES, agissant en qualité de futur exploitant et futur locataire du local, l'autorisation de création d'un salon de coiffure mixte à l'enseigne "LADY-BOY", d'une surface de vente de 60 m<sup>2</sup>, situé lieu-dit "La Devèze", parcelle cadastrée section AD n°107, à POLLESTRES.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de POLLESTRES.

LE PREFET,

Four le Préfet et par ~~Délégation~~  
Le Directeur des Actions  
interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET

012

Adresse Postale : 24 quai Sadi-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX  
Mél : [actions-eur@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr](mailto:actions-eur@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr)

Téléphone :

☎ Standard 04.68.51.66.66  
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements :

☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Perpignan, le 15 AVR 2005

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

☎ : 04.68.51.67 75

☎ : 04.68.51 67 53

**AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**AUTORISATION D'EXPLOITATION COMMERCIALE DU PROJET  
DE CREATION D'UN MAGASIN DE BRICOLAGE  
A L'ENSEIGNE "TRIDOME" A PERPIGNAN**

Réunie le 5 avril 2005, la Commission Départementale d'Équipement Commercial des Pyrénées-Orientales a **accordé** à la SCI ARTEMIS, agissant en qualité de futur propriétaire du terrain et du magasin, l'autorisation de création d'un magasin de bricolage à l enseigne "TRIDOME", d'une surface de vente de 5999 m<sup>2</sup>, situé parcelles cadastrées section CY n°909,910 et 911, ZAC du Polygone à PERPIGNAN.

La présente autorisation est délivrée sans préjuger des avis et décisions relevant d'autres réglementations.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par Délégation  
Le Directeur des Actions  
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET

Adresse Postale : 24 quai Saché-Carnot - 66951 PERPIGNAN CEDEX

Méi : actions-etat@pyrenees-orientales.pref.gouv.fr

Téléphone : ☎ Standard 04.68.51.66.66  
☎ D.R.C.L. 04.68.51.68.00

Renseignements : ☎ SERVEUR VOCAL 04.68.51.66.67

013

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le 18 AVR 2005

☎ : 04.68.51.67 75  
☎ : 04.68.51 67 53

**A V I S D ' I N S E R T I O N**  
**A U R E C U E I L D E S A C T E S A D M I N I S T R A T I F S**

**REJET DE LA DEMANDE D'EXTENSION DE 500 PLACES ET 2 SALLES DU MULTIPLEX  
CINEMOVIDA MEGA CASTILLET SITUÉ ROUTE D'ARGELES A PERPIGNAN**

Réunie le 2 mars 2005, la Commission Nationale d'Équipement Commercial siégeant en matière cinématographique a refusé à la SA MEGA CASTILLET, agissant en qualité d'exploitant du fonds de commerce, l'autorisation d'extension de 500 places et 2 salles, portant sa capacité de 1996 à 2496 fauteuils, du multiplex CINEMOVIDA MEGA CASTILLET, situé route d'Argelès, à PERPIGNAN.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de PERPIGNAN.

**LE PREFET,**  
Pour le Préfet et par délégation  
Le Directeur des Actions  
Interministérielles  
  
Jean-Pierre GUISET

PRÉFECTURE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction des Actions Interministérielles

Secrétariat de la CDEC

Dossier suivi par Cathy SAFONT

Perpignan, le 18 AVR 2005

☎ : 04.68.51.67 75  
☎ : 04.68.51 67 53

**AVIS D'INSERTION AU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**AUTORISATION DE LA DEMANDE D'EXTENSION DE 653 PLACES  
REPARTIES SUR 12 SALLES DU MULTIPLEX MEGA CGR A RIVESALTES**

Réunie le 2 mars 2005, la Commission Nationale d'Equipeement Cinématographique a accordé à la SARL RIVEMOND agissant en qualité d'exploitant, l'extension de 653 places réparties sur 12 salles portant sa capacité totale à 2143 places du multiplex cinématographique MEGA CGR, situé lotissement commercial Roussillon Nord à Rivesaltes.

Le texte de cette décision est affiché pendant deux mois à la Mairie de RIVESALTES.

LE PREFET,

Pour le Préfet et par Délégation  
Le Directeur des Relations  
Interministérielles

Jean-Pierre GUISSSET